



HAL
open science

Chypre : diaspora(s) et conflit

Gilles Bertrand

► **To cite this version:**

Gilles Bertrand. Chypre : diaspora(s) et conflit. Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien, 2000, Les diasporas, 30, pp.59-81. 10.3406/cemot.2000.1551 . halshs-00327899

HAL Id: halshs-00327899

<https://shs.hal.science/halshs-00327899>

Submitted on 25 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Chypre : diaspora(s) et conflit

Gilles Bertrand

Résumé

Gilles Bertrand, «Chypre : diaspora(s) et conflit», pp. 59-81

Les conflits en ex-Yougoslavie notamment ont mis en lumière le rôle belligène des diasporas qui les alimentent en combattants, argent et parfois armement. Le rôle de la/des diaspora(s) chypriote (grecque et turque) dans le conflit qui a abouti à la partition de l'île en 1974 est sensiblement différent. Si une partie des diasporés reproduisent en exil les clivages ethno-religieux et le cloisonnement des communautés, une autre partie vit à nouveau la coexistence paisible des décennies -pour ne pas dire des siècles -précédant le conflit. Certaines organisations limitent leur action à un lobbying calqué sur le modèle des organisations diasporiques aux États-Unis mais d'autres œuvrent à une réconciliation qui rend leur action originale et d'autant plus intéressante que les négociations officielles ne progressent pas depuis vingt-cinq ans. GB

Citer ce document / Cite this document :

Bertrand Gilles. Chypre : diaspora(s) et conflit. In: CEMOTI, n°30, 2000. Les Diasporas. pp. 59-82;

doi : <https://doi.org/10.3406/cemot.2000.1551>

https://www.persee.fr/doc/cemot_0764-9878_2000_num_30_1_1551

Fichier pdf généré le 28/03/2018

CHYPRE : DIASPORA(S) ET CONFLIT

Gilles BERTRAND

Le conflit chypriote est le plus vieux conflit «ethnique» ouvert d'Europe et de la Méditerranée, puisque, quarante-cinq ans après son déclenchement, il n'a toujours pas trouvé de solution. Il a fait l'objet de nombreux travaux, examinant ses différentes dimensions, de la responsabilité des Britanniques à la concurrence des deux nationalismes grec et turc dans l'île en passant par l'effet du contexte international, à savoir la Guerre froide¹. Cependant, alors que les récents conflits yougoslaves baptisés «ethniques» plutôt que «civils» (guerres de Croatie, de Bosnie et du Kosovo) ont mis en lumière le rôle joué par les communautés immigrées et diasporiques, rôle qui justifie en partie l'adjectif «ethnique» accolé à ces conflits, il n'existe pas d'étude portant sur les mobilisations de la/des diaspora(s) chypriote(s) dans le conflit.

Le nombre de Chypriotes, grecs, turcs, maronites, arméniens et autres, ou de descendants de Chypriotes vivant hors de l'île² n'est pas connu avec certitude. Les organisations diasporiques fournissent pourtant des chiffres. La *World Federation of Overseas Cypriots* (POMAK³) revendique le nombre de 400 000 Chypriotes grecs et leurs descendants vivant hors de l'île dont 235 000 en Grande-Bretagne, 60 000 en Australie, 30 000 aux États-Unis, au Canada et en Afrique du Sud respectivement, ainsi que 15 000 répartis dans le reste du monde. Diverses sources, du gouvernement de la république de Chypre à des responsables associatifs chypriotes turcs rencontrés à Londres

¹ Voir notamment Michael Attalides, *Cyprus. Nationalism and International Politics*, Edinbourg, Q Press, 1979, 226 p. ; Jean-François Drevet, *Chypre, île extrême. Chronique d'une Europe oubliée*, Paris, Syros, 1991, 333 p.

² Dans l'île, les Chypriotes grecs sont environ 630 000 ; la population de la zone nord est de 198 000 personnes dont un nombre inconnu de Chypriotes turcs.

³ *Pankosmia Omospondia Apodimon Kyprion*.

en janvier 1999, estiment de 60 à 90 000 le nombre de Chypriotes turcs et leurs descendants vivant en Grande-Bretagne, donc sans doute pas plus de 100 000 dans le monde. Comme ressortissants du *Commonwealth*, les Chypriotes ont bénéficié de législations leur facilitant l'acquisition de la nationalité des États membres de cette organisation. Certains disposaient même du passeport britannique avant leur départ de l'île. Selon le recensement britannique de 1991, 78 031 personnes (40 388 hommes et 37 643 femmes) nées à Chypre vivaient alors en Grande-Bretagne.

S'il est important de s'interroger sur la question de l'existence d'une ou de plusieurs diaspora(s) chypriote(s), l'étude des organisations diasporiques et de leur activisme nous paraît être le meilleur biais non seulement pour répondre à cette question mais surtout pour tenter d'évaluer l'impact de la mobilisation de ces organisations sur le conflit. Car c'est bien l'ampleur de cet impact qui peut nous permettre de conclure à l'existence d'une/de diaspora(s) active(s) dont l'étude est pertinente du point de vue de la sociologie des relations internationales.

La cause de l'exil : le conflit chypriote

Les travaux de plus en plus nombreux sur le concept de diaspora font tous mention de la même définition traditionnelle : il s'agit d'une dispersion causée par un choc initial, un «traumatisme collectif»⁴ voire l'expulsion d'un groupe identifié en fonction de critères «ethniques» (langue maternelle, religion, traits physiques supposés propres à ce groupe, généalogie, etc.). Les Juifs sont bien sûr l'archétype de la diaspora. Les communautés arméniennes hors de l'Arménie ex-soviétique font également consensus parmi les chercheurs sur leur caractère diasporique. Or la plus grande partie de l'émigration chypriote a précisément pour cause le conflit dans l'île, particulièrement pendant la période 1955-1975.

Le conflit chypriote éclate en 1955 lorsqu'une organisation nationaliste grecque clandestine, EOKA⁵, déclenche la lutte armée contre le maintien du régime colonial britannique. EOKA, soutenue matériellement et politiquement par le gouvernement grec, revendique le rattachement de l'île à la Grèce au nom de la majorité hellénophone orthodoxe (80%) de la population chypriote. Cette union (*enosis*) est réclamée régulièrement par les élites laïques et religieuses de cette communauté depuis que l'Empire ottoman a cédé la place

⁴ Expression de Robin Cohen, *Global Diasporas. An Introduction*, Londres, UCL Press, 1997, p. IX.

⁵ *Ethniki Organosi Kyprion Agoniston* : Organisation nationale des combattants chypriotes.

aux Britanniques en 1878. Ces derniers rejettent l'idée de décolonisation principalement en raison de l'importance stratégique de Chypre, encore accrue par le retrait des troupes britanniques de Palestine (1947) et d'Égypte (1954). Pour éviter l'*Enosis* – qui rendrait le maintien de leurs garnisons plus difficile – sinon l'indépendance, l'administration coloniale britannique cherche à s'appuyer sur la minorité turcophone musulmane (18%) de la population⁶. Celle-ci est constituée de descendants de colons transférés d'Anatolie par les Ottomans après la conquête (1571) tant pour le service de l'administration et de l'armée que pour s'assurer la présence d'une population fidèle au sultan-calife et pour repeupler une île victime des malheurs de la guerre et des épidémies de la fin du Moyen-Âge. Mais les Chypriotes turcophones musulmans sont aussi des descendants de chrétiens orthodoxes et catholiques (l'île est franque puis vénitienne de 1191 à 1571) convertis par conviction, par intérêt ou par la force. S'accommodant du régime colonial britannique qui laisse aux communautés une certaine marge de manœuvre, les musulmans turcophones viennent plus tardivement que les Chypriotes grecs au nationalisme. L'expression «chypriote turc» apparaît dans les années 1930 quand la communauté se rapproche de la Turquie kémaliste et s'inquiète de plus en plus de la revendication *enosiste* des Chypriotes grecs.

Appliquant leur stratégie de *Divide and Rule*, les Britanniques recrutent massivement des Chypriotes turcs pour leur police auxiliaire afin de lutter contre EOKA, ce qui entraîne la confrontation entre les deux communautés. Puis l'organisation nationaliste turque clandestine TMT⁷ (1957) affronte son adversaire EOKA, et revendique la *taksim*, c'est-à-dire le partage de l'île entre la Grèce et la Turquie. L'indépendance (1960), solution de compromis vis-à-vis des aspirations des nationalistes et des ambitions d'Ankara et d'Athènes, ne résoud rien, instituant une république constitutionnellement divisée en fonction de l'appartenance ethno-religieuse de ses citoyens, et symboliquement représentée par l'ethnarque-archevêque-président Makarios. Dès 1958, les organisations nationalistes rivales s'affrontent mais s'entendent aussi tacitement pour parachever la division entre les deux communautés qu'elles entendent contrôler. Les dirigeants et militants du puissant parti communiste, AKEL⁸, et de son syndicat, PEO⁹, qui regroupent des Chypriotes de toutes les communautés, sont particulièrement visés. Les attaques des nationalistes

⁶ Les communautés maronite, arménienne et latine (catholique) représentent la presque totalité des 2% restant de la population.

⁷ *Türk Müdafaa Teşkilatı* : Organisation de la Défense turque.

⁸ *Anorthotikon Komma tou Ergazomenou Laou* : Parti réformateur du peuple travailleur.

⁹ *Pankypria Ergatiki Omospondia* : Fédération ouvrière panchypriote.

grecs contre la communauté chypriote turque (1964, 1967) entraînent le regroupement de celle-ci dans des enclaves contrôlées par les nationalistes turcs. Enfin, le coup d'État du 15 juillet 1974 commandité par la junte militaire grecque contre Makarios afin de tenter de réaliser l'*Enosis* immédiatement provoque l'intervention de l'armée turque (22 juillet). Celle-ci ne se contente pas du renversement des deux junte (Athènes et Nicosie) mais opère la *taksim* en occupant 33% du territoire de l'île (14-16 août 1974) sur lesquels tous les Chypriotes turcs sont regroupés (accords de 1975). Dans cette partie de l'île est proclamé l'«État fédéré turc de Chypre» en 1975, devenu la «République turque de Chypre du nord» («RTCN», «Kuzey Kıbrıs Türk Cumhuriyeti») en 1983. Aucune de ces deux entités successives n'a été reconnue par l'ONU et ses États-membres à l'exception de la Turquie qui y maintient 30 000 soldats environ.

Les différentes vagues d'émigration/exil

L'émigration chypriote remonte au début du siècle; elle avait alors un caractère essentiellement économique. Le conflit lui-même a suscité deux vagues d'émigration/exil successives. De 1958 à 1974, ce sont surtout des Chypriotes turcs enclavés et des Chypriotes grecs opposés aux nationalistes qui s'exilent. L'intervention turque de 1974 cause la fuite d'environ 200 000 Chypriotes grecs vers le sud de l'île. La population chypriote grecque de l'île était estimée à 506 000 personnes en 1973, elle n'est plus que de 494 000 en 1976 dont 2 000 Chypriotes grecs vivant alors dans la zone nord. 12 000 Chypriotes grecs mais aussi 2000 membres des minorités chrétiennes ont quitté l'île entre 1974 et 1976. Environ 15 000 Chypriotes turcs auraient émigré entre 1974 et 1976. L'arrivée massive de citoyens turcs en «RTCN» dès 1974 a pour effet de masquer l'émigration des Chypriotes turcs et de gonfler les chiffres de la population «turque» (selon la terminologie des autorités de la «RTCN») de l'île. Le poids démographique des différentes communautés chypriotes doit en effet jouer un rôle dans la répartition des postes au sein d'une future et bien hypothétique fédération.

La cause de la «dispersion» des Chypriotes paraît donc correspondre à la définition traditionnelle de la diaspora. Le conflit est bien la cause principale de l'émigration chypriote. La division de l'île constitue un «traumatisme collectif» dont il est encore trop tôt pour dire s'il persistera ou non. Ce facteur-temps est d'ailleurs problématique quant à la qualification des Chypriotes exilés comme diaspora(s).

Cependant, les chercheurs tendent à qualifier de diaspora des groupes dont la cause de l'exil est moins nettement identifiée que dans les cas des Juifs, des

Arméniens ou des Palestiniens. Robin Cohen considère également comme pouvant former des diasporas des groupes ayant émigré originellement pour faire du commerce («trade») ou vendre leur force de travail («labour diaspora») ¹⁰, ce que Gabriel Sheffer appelle «voluntary migration» ¹¹. C'est notamment le cas des diasporas chinoise, grecque et indienne(s) mais Gabriel Sheffer cite aussi les Turcs en Europe de l'Ouest. Cette typologie peut en partie s'appliquer aux Chypriotes qui émigrèrent en Grande-Bretagne durant la première moitié du XXe siècle. Tel est le cas, par exemple, d'une personnalité éminente de la communauté chypriote turque de Londres, Nevvar Hikmet (1912-1999), qui se fixe à Londres après ses études de comptable et y fonde le premier restaurant de cuisine turque ¹² de Grande-Bretagne en 1938 avant d'y devenir le propriétaire d'une chaîne hôtelière ¹³. De nombreux étudiants chypriotes demeurent ainsi en Grande-Bretagne après leurs études.

La différenciation proposée entre «diasporas victimes» et diasporas issues d'émigrations économiques est pourtant difficilement opératoire. L'émigration économique résulte d'une misère souvent liée à une situation politique critique. Cette différenciation est surtout peu opératoire dès lors que l'observateur se penche sur la question de l'action politique. Le conflit chypriote a peut-être épargné physiquement et économiquement ceux qui vivaient déjà à l'étranger, mais ceci ne détermine en rien leur attitude (activisme politique ou indifférence) vis-à-vis de ce conflit. De même, des personnes exilées en Grande-Bretagne en raison des affrontements intercommunautaires de 1958 à 1967 peuvent très bien ne pas faire montre d'un quelconque activisme politique. Juridiquement, la distinction entre émigrés politiques et économiques chypriotes est illusoire. Ressortissants du *Commonwealth*, nous l'avons dit, les Chypriotes pouvaient circuler entre leur île et la Grande-Bretagne sans visa. Les réfugiés de 1974 ne purent obtenir le statut de réfugié politique, le gouvernement britannique le leur refusant pour ne pas prendre position vis-à-vis de l'intervention de l'armée turque et de l'occupation qui s'en suivit. Mais ils reçurent un «permis de résidence illimitée» en Grande-Bretagne.

Cependant, depuis l'arrêt officiel de l'immigration, la Grande-Bretagne a vu affluer les Chypriotes turcs – et un certain nombre de citoyens turcs ayant obtenu la carte d'identité de la «République turque de Chypre du nord»

¹⁰ Robin Cohen, *Global Diasporas*, op. cit., p. 29.

¹¹ Gabriel Sheffer, "A New Field of Study : Modern Diasporas in International Politics", p. 9 in G. Sheffer, *Modern Diasporas in International Politics*, Londres, Croom Helm, 1986.

¹² *L'Istanbul Restaurant*, situé dans Greek Street, tout un symbole !

¹³ Voir sa nécrologie dans le journal communautaire *Londra Toplum Postasi* du 21 janvier 1999.

(«RTCN»)¹⁴ – demandeurs du statut de réfugié politique. Les autorités britanniques n'avaient reçu que deux demandes d'asile politique de la part de porteurs de la carte d'identité de la «RTCN» en 1987, mais 783 demandes en 1995¹⁵. 1132 familles turques pourvues de la carte d'identité de la «RTCN» ont demandé l'asile politique à la Grande-Bretagne au cours des années 1995, 96 et 97, faisant de la «RTCN» le plus grand "producteur" mondial de demandeurs d'asile par rapport au nombre d'habitants¹⁶. L'ampleur du phénomène et la présence parmi les demandeurs d'asile de nombreux ressortissants turcs ont alarmé le gouvernement britannique qui a mis fin à compter de janvier 1999 à la pratique qui consistait à considérer la carte d'identité de la «RTCN» comme document de voyage, exempt de visa au même titre que le passeport de la République de Chypre¹⁷.

La communauté chypriote turque a connu une forte émigration : selon le gouvernement de la République de Chypre, 57 000 Chypriotes turcs auraient émigré entre 1974 et 1993¹⁸. Özker Özgür, ancien vice-premier ministre de la «RTCN» évalue le nombre d'émigrés à 30 000 mais sur deux périodes différentes¹⁹. Selon les estimations, demeureraient en «RTCN» autour de 100 000 Chypriotes turcs pour une population totale de plus de 198 000 personnes²⁰ suivant le recensement effectué en 1996 par les autorités de la «RTCN». La moitié de la population de la «RTCN» serait donc composée de personnes originaires de Turquie tandis que la communauté chypriote turque, dont la sauvegarde légitimerait la présence de l'armée turque selon Rauf Denktash, président de la «RTCN», tendrait à se relocaliser en Grande-Bretagne et dans d'autres États du *Commonwealth*.

L'ampleur actuelle de l'émigration chypriote turque interdit pratiquement de lui trouver une cause unique. La situation économique catastrophique de la «RTCN» y est pour beaucoup. Celle-ci subit un embargo international rompu par la seule Turquie dont les firmes en profitent cependant pour supplanter les négociants, les banquiers et les industriels locaux. L'hyperinflation,

¹⁴ Entre 60 000 et 80 000 citoyens turcs auraient émigré en «RTCN» et obtenu ensuite sa citoyenneté.

¹⁵ Selon l'hebdomadaire turc anglophone *Briefing* n° 1139 du 28 avril 1997.

¹⁶ Selon l'hebdomadaire chypriote turc *Cyprus Today* du 17-23 janvier 1998.

¹⁷ Désormais, les Chypriotes turcs résidant en «RTCN» doivent se munir d'un passeport turc pour voyager, et donc demander des visas quand ils se rendent en Grande-Bretagne.

¹⁸ Voir la requête adressée à la Commission européenne des droits de l'homme (requête No. 25781/94).

¹⁹ Lors d'un discours (14 avril 1989), il avance ce chiffre pour la période 1974-1989, mais il reprend le même chiffre pour la période 1975-1995 dans le quotidien chypriote turc *Yenidüzen* du 26 janvier 1996.

²⁰ L'autre moitié des habitants de la «RTCN» serait donc des immigrants de Turquie.

conséquence de la quasi-annexion à l'économie turque, effet pervers de l'embargo décrété par la République de Chypre, fait des ravages en «RTCN» comme elle en fait en Turquie. Certains quittent l'île pour des raisons plus politiques : refus de la partition de l'île et de la politique officielle du «président», Rauf Denктаş; sentiment d'impuissance voire de désespoir face à une situation totalement bloquée depuis 1974. Les opposants les plus militants sont poussés à l'exil : Neşe Yaşın, aujourd'hui animatrice de radio à Nicosie-sud, a dû quitter la zone nord pour avoir trop critiqué le régime Denктаş : elle ne trouvait plus d'emploi²¹. Un autre opposant, le docteur Ahmet Cavit An, membre-fondateur du Mouvement pour une Chypre indépendante et fédérale (1989), a introduit en 1996 un recours contre la Turquie auprès de la Cour européenne des droits de l'homme pour atteinte à sa liberté de circulation entre le nord et le sud où il avait trouvé un poste dans un hôpital : il n'a plus aucun patient pour son cabinet de pédiatrie pourtant situé dans le centre de Nicosie-nord²². Enfin, la cohabitation est parfois difficile entre d'une part les Chypriotes turcs, dont le mode de vie diffère peu de celui des Chypriotes grecs et se rapproche de celui des Britanniques, dont la mode vestimentaire est celle de l'Europe de l'Ouest ou tout au moins des quartiers les plus occidentalisés d'Istanbul, et d'autre part les nouveaux venus d'Anatolie, plus religieux, plus traditionalistes, dont les femmes portent souvent le voile et qui acceptent les emplois les moins qualifiés pour des salaires bien inférieurs à ceux réclamés par les Chypriotes turcs.

La durée de l'exil : une question problématique

Les différentes vagues d'émigration, dont la plus importante est donc la dernière, depuis 1974, posent le problème de la durée de l'exil. Pouvons-nous parler de diaspora(s) alors même que la plupart des individus concernés sont des primo-arrivants ? Les définitions classiques postulent que «la formation d'une diaspora est cependant un processus très long et son identification comme telle ne se fait qu'*a posteriori*, en général au terme de cette évolution»²³. «Seul le temps décide en effet si une communauté (...) est une diaspora»²⁴. D'autres définitions ne tiennent pas ou peu compte du facteur-temps. S. Safran estime que les primo-arrivants peuvent constituer une

²¹ Entretien à Nicosie-sud, février 1999.

²² Entretien à Nicosie-nord, mai 1999.

²³ Bassma Kodmani-Darwish, *La Diaspora palestinienne*, Paris, PUF, 1997, p. IX.

²⁴ Aline Angoustures et Valérie Pascal, "Diasporas et financement des conflits", p. 495, in François Jean et Jean-Christophe Rufin (dir.), *Économie des guerres civiles*, Paris, Hachette, 1996.

diaspora²⁵. À en croire Robin Cohen ou Gabriel Sheffer, tout groupe qui continue de parler sa langue, se souvient de ses ancêtres, garde un contact même infime avec son pays d'origine, en un mot ne se "fond" pas dans la masse des nationaux du pays d'accueil, est une diaspora. La question de la durée, comme celle de la dénomination qui lui est liée, n'est pas anodine. Parler de *diaspora* au lieu d'*immigrés* peut paraître plus sophistiqué mais peut éventuellement masquer certains discours plus contestables²⁶. Bassma Kodmani-Darwish met en évidence l'usage hautement politique du mot *diaspora* dans le cas des Palestiniens :

«Identifier les Palestiniens comme des réfugiés, c'est reconnaître qu'il existe un problème appelant une solution. Les qualifier de diaspora, c'est éliminer par le langage la nécessité de changer leur situation. La diaspora est un état permanent dont les caractéristiques sont étudiées pour leur intérêt propre»²⁷.

La comparaison avec les Chypriotes s'impose. Rauf Denktaş entend résoudre le problème des réfugiés chypriotes turcs en leur octroyant les propriétés abandonnées par les Chypriotes grecs en échange de leur renonciation à leurs titres des propriétés laissées au sud; le gouvernement de la république de Chypre au contraire reconnaît aux réfugiés chypriotes grecs de 1974 ce statut. Il existe d'ailleurs plusieurs organisations de réfugiés tant en République de Chypre qu'en exil. Réfugiés ou diasporés ? S'agissant d'individus établis en Grande-Bretagne depuis 1974, dont les enfants ont grandi là-bas, voire y sont nés et disposent du passeport britannique, nous serions tentés de parler de diaspora. Tout en gardant à l'esprit que ceux qui militent au sein d'organisations de réfugiés envisagent le retour, au moins saisonnier ou pour la retraite, à Chypre et en l'occurrence dans la zone nord dont ils sont originaires. Et donc, qu'il est encore trop tôt pour parler de diaspora au sens classique du terme.

Un critère opérationnel : la mobilisation des acteurs

Les Chypriotes se trouvent en fait à la croisée de deux définitions du concept de diaspora. Dans la mesure où l'émigration chypriote est relativement ancienne et compte deux, voire trois générations, même s'il ne

²⁵ «They, or their ancestors, have been dispersed...», S. Safran, "Diasporas in Modern Societies: Myths of Homeland and Return", *Diaspora*, 1 (1), 1991, p. 83.

²⁶ Gabriel Sheffer, "Ethnic Diasporas : A Threat to Their Hosts ?" p. 263-285 in Myron Weiner, *International Migration and Security*, Boulder, Westview Press, 1993.

²⁷ Bassma Kodmani-Darwish, *La Diaspora palestinienne*, Paris, PUF, 1997, p. X.

s'agit que de quelques familles; dans les cas où les émigrés/exilés chypriotes grecs se sont insérés dans des réseaux beaucoup plus anciens de la diaspora grecque, notamment en Amérique du nord, nous pourrions utiliser les critères classiques de la définition pour répondre positivement à la question de savoir s'il est légitime de parler de diaspora(s) chypriote(s). Toutefois, les très nombreux travaux récents sur les diasporas tendent à la même conclusion : toute communauté immigrée un tant soit peu organisée est potentiellement une diaspora. Mais peut-on dire, comme Jean Gottmann, que «pratiquement tous les pays, petits ou grands, ont aujourd'hui leur diaspora»²⁸, que certains États, tels que les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ne seraient de fait peuplés que de diasporas juxtaposées ? Peut-on parler d'une diaspora britannique, comme Robin Cohen²⁹ ? Si oui, en quoi est-ce pertinent ? Ce genre de définitions n'aboutit-il pas à réduire l'étude du phénomène diasporique au recensement des individus émigrés de tel ou tel pays, originaires de tel ou tel pays ?

Pour cette étude sur la/les diaspora(s) chypriote(s), nous prenons le parti d'aborder la question du point de vue de la mobilisation des acteurs. Être originaire d'un autre pays que celui dans lequel on réside n'implique pas qu'on réagisse automatiquement à ce qui advient dans son pays d'origine, ni non plus qu'on ne réagisse pas au nom de l'allégeance prioritaire voire exclusive à l'État dont on est le citoyen (cas de la plupart des Chypriotes résidant en Grande-Bretagne ou dans d'autres États développés du *Commonwealth*). Exprimer son attachement vis-à-vis de son pays d'origine, voire militer pour y obtenir un changement politique ou autre est une question de choix. Pour que nous puissions identifier une *diaspora*, ou du moins des *individus en diaspora* et des *organisations diasporiques*, il nous faut d'abord repérer des mobilisations fondées sur un sentiment d'appartenance à une communauté, groupe ethnique ou nation distincts de ceux du pays de résidence. «Diaspora is about a choice. At a political level, the choice is adopted by adopting a voice» expliquent Elazar Barkan et Marie-Denise Shelton³⁰. C'est pourquoi nous avons choisi de focaliser cette étude sur les organisations et sur les individus en diaspora qui militent à propos de la question chypriote, et particulièrement sur ceux qui participent à la recherche d'une réconciliation.

²⁸ Jean Gottmann, «La généralisation des diasporas et ses conséquences», in Georges Prévelakis, *Les Réseaux des diasporas*, Paris : L'Harmattan, 1996, p. 22.

²⁹ Robin Cohen, *Global Diasporas. An Introduction*, London, UCL Press, 1997.

³⁰ Elazar Barkan et Marie-Denise Shelton, *Borders, Exiles, Diasporas*, Stanford, Stanford U. P., 1998, p. 5.

L'enjeu : les diasporas n'alimentent-elles que les conflits ?

Les diasporas ont surtout attiré l'attention, ces dernières années, en raison de leur implication – financière, idéologique, parfois en armes et en combattant(e)s – dans les conflits «ethniques». Les unes, comme la diaspora croate, ont clairement inspiré et impulsé le mouvement nationaliste en Croatie³¹, ce que Aline Angoustures et Valérie Pascal appellent des «diasporas matrices»³². Les autres, kosovare ou tamoule, ont plutôt été sollicitées par les mouvements séparatistes pour les soutenir matériellement, ce que les mêmes auteurs appellent des «diasporas nourricières». Le cas des Chypriotes est différent puisque le conflit n'est plus armé depuis l'été 1974. Néanmoins, deux types d'organisations sont nés en exil. D'une part des organisations nationalistes dont les revendications épousent plus ou moins la ligne officielle soit de la République de Chypre, soit de la «RTCN». D'autre part, des organisations qui revendiquent non seulement la fin de l'occupation turque comme le font les organisations chypriotes grecques classiques mais aussi, et surtout, la nécessité d'une véritable réconciliation entre Chypriotes grecs et turcs.

Les organisations diasporiques proches des discours officiels

Les organisations diasporiques qui s'identifient clairement comme chypriotes grecques sont le plus souvent composées de réfugiés de l'été 1974, de familles des disparus lors de l'offensive turque, de personnes qui en tout cas reprennent le discours officiel de la république de Chypre quant au conflit. Ce discours est le suivant : les Chypriotes turcs sont entrés en «rébellion» contre le gouvernement en 1963 (lorsque les fonctionnaires chypriotes turcs ont quitté leurs postes ou en ont été chassés); certes il y eut un coup d'État en 1974 mais les principaux responsables de la situation actuelle sont Rauf Denktash et l'armée turque qui occupe une partie de l'île ; les Chypriotes grecs ont été victimes d'une épuration ethnique, 1 619 d'entre eux sont portés disparus depuis 1974 alors qu'ils sont tombés aux mains des militaires turcs. Outre la question des disparus, existe celle des «enclavés», à savoir quelques centaines de Chypriotes grecs vivant toujours dans la zone occupée, notamment dans la péninsule de Karpasia, et qui ne peuvent circuler librement

³¹ Voir Davor Glavas, "The Roots of Croatian Extremism", *Mediterranean Quarterly*, 5 (2), 94, p. 37-50.

³² Aline Angoustures et Valérie Pascal, "Diasporas et financement des conflits", p. 495-542, in François Jean et Jean-Christophe Rufin (dir.), *Économie des guerres civiles*, op. cit.

entre les deux zones et dont les droits fondamentaux (notamment en matière d'éducation) sont bafoués. Enfin, l'attention est portée sur les monuments religieux chrétiens de la zone occupée, victimes de pillages et de dégradations.

Il faut préciser que ce discours officiel fait l'objet d'un consensus tant dans l'appareil d'État qu'au sein de la classe politique chypriote grecque, du moins pour les quatre grands partis : DIKO³³ (droite, parti de Spyros Kyprianou) et DISY³⁴ (droite, parti du président Glafcos Clerides), EDEK³⁵ (socialiste, dirigé par Vassos Lyssarides) et AKEL (communiste). Or il existe une représentation de chacun de ces partis en Grande-Bretagne («UK Branch») qui sont d'ailleurs tous membres de la *National Federation of Cypriots in Great Britain*, qui fédère près de quatre-vingts organisations chypriotes grecques. Ces représentations des partis encadrent plus ou moins la diaspora – c'est-à-dire les individus qui manifestent publiquement leur attachement à leur pays d'origine. Leur existence a aussi pour but, n'en doutons pas, la récolte de fonds au moment des élections. Surtout, ces partis participent de la projection des clivages politiques du pays d'origine. Or le conflit chypriote, dans sa dimension interne à la communauté chypriote grecque, a laissé des cicatrices encore perceptibles malgré l'apparente réconciliation qui a suivi la partition de l'île. Une partie des membres de DISY vient de la droite la plus nationaliste, voire d'EOKA, tandis que les dirigeants de DIKO et d'EDEK soutenaient Makarios. Les militants d'EOKA ont assassiné des militants d'AKEL entre 1958 et 1960. Les militants d'EDEK sont les seuls qui combattirent les armes à la main les putschistes en 1974. La présence des partis en Grande-Bretagne donne d'emblée une première indication : la communauté chypriote grecque n'est pas monolithique, loin s'en faut. De plus, les partis sont présents par l'intermédiaire de syndicats étudiants (par exemple *Protoporia*, qui est ultranationaliste et proche de DISY). AKEL contrôle ce qui était le seul hebdomadaire de la communauté chypriote grecque en Grande-Bretagne jusqu'en octobre 1998 (date de la création de son concurrent qui se dit indépendant, *Eleftheria*) à savoir *Parikiaki*³⁶, qui est lié au journal du parti à Chypre, *Haravghi*³⁷.

La question des réfugiés et des disparus est donc plus à même de fédérer la communauté et les énergies militantes. EKEKA³⁸, *The Federation of Cypriot*

³³ *Dimokratiko Komma* : Parti démocratique.

³⁴ *Dimokratiko Synagermos* : Rassemblement démocratique.

³⁵ *Eniaia Dimokratiki Enosis Kentrou* : Rassemblement unitaire du Centre démocratique (parti socialiste).

³⁶ Littéralement "la colonie" (au sens de population en exil).

³⁷ "L'aube".

³⁸ Voir le site Internet à l'adresse www.ekeka.com

Refugees, fondée en 1974, milite à la fois pour le retour des réfugiés (et donc le retrait des troupes turques ainsi que des «colons» turcs) et pour la résolution de la question des 1 619 disparus (chypriotes grecs). EKEKA fédère les associations de réfugiés (comme *Morphou & District Association* ou *Famagusta Association*). *The Organization of Relatives of Missing Persons UK* est liée, quant à elle à l'organisation du même nom existant à Chypre et dans les autres pays d'accueil. Son objectif est plus restreint puisque, comme son nom le suggère, elle a pour objectif d'exercer des pressions afin de connaître la vérité sur le sort des personnes disparues. Ces organisations sont relayées à l'échelle de toute la diaspora par le Comité *Justice for Cyprus* (PSEKA)³⁹, slogan qui figure aussi sur le site internet d'EKEKA. Le PSEKA est voué au *lobbying*, c'est-à-dire au rappel constant aux gouvernements des États d'accueil (et des autres) du conflit, des violations des droits de l'homme perpétrées par les troupes turques et les autorités de la «RTCN» à l'encontre des Chypriotes grecs enclavés. Le PSEKA se manifeste aussi à propos des pillages d'antiquités dont sont l'objet les monuments religieux chrétiens et très activement lors des crises – comme après le meurtre de deux Chypriotes grecs sur la ligne de démarcation en août 1996.

Le programme du groupe *Lobby for Cyprus*, lui aussi basé en Grande-Bretagne (mais fondé en 1993), est tout à fait similaire. Il est résumé par la formule "3R" : «Removal of all Turkish troops, Repatriation of all colonists, Return of all refugees»⁴⁰. La différence de style est pourtant assez nette entre les uns et les autres. Alors qu'EKEKA fait campagne "à l'ancienne" c'est-à-dire en invitant des responsables politiques britanniques (de préférence des parlementaires) à ses fêtes, en leur écrivant, en les interpellant dans les médias, ainsi que lors de cérémonies commémoratives à l'intention de la communauté, *Lobby for Cyprus* s'inspire de méthodes plus "modernes" ayant cours aux États-Unis⁴¹. Ainsi, pour les élections législatives britanniques de 1997, *Lobby for Cyprus* reconnaît avoir été conseillé par un lobbyiste américain envoyé en Grande-Bretagne par des organisations de *lobbying* arméniennes. *Lobby for Cyprus* a dressé la liste des candidats qualifiés de pro-Denktaş et/ou possédant des propriétés en zone nord et a alors systématiquement soutenu leurs adversaires les mieux placés. Ces derniers ont même pu bénéficier du renfort de militants du *Lobby* dans leurs équipes de

³⁹ *Pankosmias Syntonistikis Epitropi Kypriakou Agona* (Comité de coordination mondiale du combat chypriote).

⁴⁰ Voir le site Internet www.lobbyforcyprus.org

⁴¹ Voir le compte-rendu de cette campagne sur leur site Internet.

campagne, pour le porte-à-porte et la distribution de tracts. Le bilan de l'opération est en demi-teinte. Sur les trente-neuf députés sortants portés sur la liste des pro-Denktaş, quatorze ont été quand même réélus, quinze ont perdu et neuf ne se représentaient pas, notamment faute d'avoir été à nouveau investis par leur parti (un effet de la campagne du *Lobby* contre eux ?). Et comme la grande majorité des députés ainsi mis à l'index par *Lobby for Cyprus* étaient des conservateurs, et que ces derniers ont perdu très nettement les élections de 1997, il est impossible d'évaluer l'impact du travail du *Lobby* contre eux.

Le *Lobby* s'est pourtant considérablement renforcé depuis 1997. Il compte désormais sept bureaux spécifiques : auprès du Parlement britannique, du Parlement européen, à Chypre, un autre pour l'international, un *Travel & Tourism Desk* (campagne pour que les voyagistes boycottent la zone nord), un autre pour la presse et les médias et celui du secrétariat. Le discours de l'organisation est lui beaucoup plus traditionnel. Il ne se distingue en rien des positions les plus nationalistes – la chronologie présentée sur le site internet "oublie" tous les événements survenus entre l'indépendance et «l'invasion turque», donc tout ce qui pourrait mettre en cause les nationalistes grecs chypriotes.

Le problème est donc le caractère unilatéral de toutes ces actions, lesquelles ne favorisent guère la réconciliation entre les communautés. Le slogan «Justice for Cyprus», qui paraît pouvoir transcender les différences d'appréciation du conflit entre les communautés et les groupes politiques, ne fait guère illusion : la justice réclamée ne concerne que les injustices et les crimes dont les Chypriotes grecs ont été victimes. Le *Lobby for Cyprus* se déclare pour la réunification de Chypre mais sans prendre en compte l'opinion des Chypriotes turcs. Certes l'organisation n'affiche que le drapeau de la République de Chypre et non le drapeau grec. Mais EKEKA, par exemple, décore ses fêtes de trois drapeaux : britannique (État d'accueil), chypriote (État d'origine) et grec (État de référence). Le premier président (1974-1995) de la *National Federation of Cypriots in Great Britain* (NFCGB), Homer S. Habibis était un maronite, son successeur est un Chypriote grec orthodoxe. Les vice-présidents, le secrétaire, le trésorier et tous les membres du secrétariat portent des noms grecs. Le nom de la fédération est traduit en grec, pas en turc. De l'aveu même d'un des vice-présidents, George Christofinis⁴², elle ne compte aucun membre chypriote turc. Pourtant, elle utilise le mot «Chypriotes» sans plus de précision, un peu comme s'il n'y avait pas d'autres Chypriotes que les Chypriotes grecs... Parmi les organisations membres de la

⁴² Entretien à Londres, janvier 1999.

fédération, nombreuses sont celles qui font de même, ainsi les associations londoniennes de quartier qui se disent «chypriotes» mais ne comptent certainement pas de Chypriotes turcs en leur sein, puisqu'elles sont affiliées à la NFCGB. Les dirigeants de la fédération peuvent arguer de la présence de membres maronites (*Cypriot Maronites Association*), affirmer qu'ils soutiennent officiellement plusieurs initiatives bi-communautaires⁴³ (que nous examinerons plus loin), il n'empêche qu'ils reproduisent la différenciation sur des bases communautaires inscrite dans la Constitution chypriote de 1960 qui nourrit le conflit.

Les organisations mondiales de la diaspora, tant PSEKA que POMAK pratiquent la même politique : dénonciation des crimes et injustices dont sont victimes les Chypriotes grecs, voire les Maronites et les Arméniens, mais rarement préoccupation du sort des Chypriotes turcs, sinon pour mettre en évidence les effets négatifs, pour eux aussi, de l'occupation militaire turque. Les événements d'avant 1974 sont peu ou pas évoqués, et en tout cas pas les crimes perpétrés par EOKA, sinon au sein des organisations proches d'AKEL ou d'EDEK. Les organisations diasporiques ne se différencient ainsi pas du gouvernement de la république de Chypre dans le regard porté sur l'histoire : les responsabilités d'EOKA, mais aussi de Makarios, dans le conflit intercommunautaire font l'objet d'une amnésie collective qui hypothèque l'espoir d'une réconciliation entre les deux communautés.

Les organisations diasporiques chypriotes grecques adhèrent également aux organisations mondiales de la diaspora grecque, dont la plus importante est le Conseil mondial de l'hellénisme de l'extérieur (SAE⁴⁴). Historiquement, la diaspora grecque est plus ancienne et évidemment plus nombreuse puisque le SAE revendique 7 millions de diasporés – bien que le ministère des Affaires étrangères grec n'en recense que 5,6 millions⁴⁵. Dans les États où la diaspora grecque est la plus nombreuse (États-Unis, Canada et Australie principalement) et où elle remonte au début du XXe siècle, les Chypriotes grecs se sont joints aux organisations déjà existantes d'autant plus facilement que l'identité ethno-religieuse affirmée était la même et que, jusqu'en 1960 voire 1974, l'union de Chypre à la Grèce était publiquement revendiquée. Après 1974, les organisations diasporiques grecques aux États-Unis ont milité activement pour l'imposition de sanctions à la Turquie en raison de son

⁴³ Entretien avec George Christofinis.

⁴⁴ *Symvoulivos Apodimou Ellinismou*.

⁴⁵ Stavros Lambrinis (Secrétaire général chargé des Grecs à l'étranger), "Policies and Actions Regarding Greeks Abroad", *Thesis, Journal of Foreign Policy Issues* (Athènes), I (1), printemps 1997, p. 54.

occupation d'une partie de Chypre. Les Chypriotes grecs diasporés et/ou leurs organisations propres (comme *The Pan-Cyprian Association of America*, *The Save Cyprus Council of Southern California* ou *The Cyprus Federation of America, Inc.*) n'auraient pu seuls obtenir ce qui reste à ce jour le plus grand succès du *lobby* grec, à savoir l'embargo sur les armes vers la Turquie voté par le Congrès en 1976 et appliqué malgré l'opposition de la Présidence jusqu'en 1978. Les organisations diasporiques grecques n'ont pas relâché la pression depuis⁴⁶. Le ministère grec des Affaires étrangères tente cependant de coordonner – pour ne pas dire contrôler – leurs efforts : en 1983 un Secrétariat général a été créé en son sein à cet effet. Le SAE, fondé en 1995 sur la base d'un décret présidentiel grec de 1988, est également lié à l'État grec qui le subventionne en partie, même si son président, Andrew Athens, est un citoyen américain né de parents grecs.

Le problème est évidemment que l'action de ces organisations va encore une fois dans le sens de la seule dénonciation de la Turquie et des nationalistes chypriotes turcs. Le SAE a défini, dès sa fondation, ses priorités de lobbying très clairement : l'Égée et Chypre, les deux plus importants dossiers du conflit gréco-turc⁴⁷. Il ne faut donc pas attendre de ces grandes organisations qu'elles examinent également les responsabilités des nationalistes chypriotes grecs et entament un dialogue avec les organisations chypriotes turques. D'une part, l'intervention turque est survenue opportunément pour réunir les organisations diasporiques de droite et de gauche alors que celles-ci étaient très divisées, principalement aux États-Unis, entre un soutien aux gouvernements autoritaires puis à la junte militaire (1967-1974) - et donc un soutien à la politique grecque du gouvernement américain - et la lutte contre ces gouvernements et junte. D'autre part, les diasporés originaires de Grèce ont peu de choses en commun avec les Chypriotes turcs, à la différence des Chypriotes grecs. De nombreux diasporés sont certes originaires d'Asie mineure ou de la rive turque de la mer Noire (Pontiques) mais, s'ils ont alors quelques recettes de cuisine, mots ou traditions en commun avec les Turcs, ils conservent surtout le souvenir de l'échange de population de 1923 dont ils ont été victimes. S'ils soutiennent la cause chypriote, c'est encore une fois en vue de dénoncer la Turquie et en tant que victimes.

⁴⁶ Voir Van Coufoudakis, "The Greek-American Lobby and its Influence on Greek Foreign Policy, 1974-1989", *Mediterranean Quarterly*, 2 (4), automne 1991, p. 70-82 et Harry Psomiades, "Ethnic Politics in America : Greek-Americans", *Mediterranean Quarterly*, 5 (1), hiver 1994, p. 56-64.

⁴⁷ Selon le quotidien chypriote grec *Phileleftheros* du 8 décembre 1995.

Ce type d'activisme des organisations diasporiques chypriotes grecques et grecques fait le jeu des organisations diasporiques chypriotes turques nationalistes, bien moins puissantes. Car la communauté chypriote turque est beaucoup moins nombreuse et l'émigration un phénomène récent. Par ailleurs, les Chypriotes turcs nationalistes vivant hors de Chypre ont plutôt tendance à rejoindre des organisations turques nationalistes, notamment les Loups gris du MHP⁴⁸ dont le fondateur, Alparslan Türkeş, était un Chypriote turc qui fit toute sa carrière militaire puis politique en Turquie parce qu'il estimait être avant tout un Turc. Ces Chypriotes turcs nationalistes revendiquent avant tout l'identité turque et soutiennent la «RTCN» comme le font les autres militants nationalistes turcs.

Les organisations diasporiques chypriotes turques plus modérées défendent une identité chypriote turque spécifique par rapport à l'identité turque mais reproduisent le discours officiel de la «RTCN» : les Chypriotes grecs ont voulu exterminer les Chypriotes turcs entre 1958 et 1967 ; toute vie commune est désormais impossible ; l'armée turque est intervenue pour sauver les Chypriotes turcs du massacre et elle continue de les protéger ; la seule solution à la question chypriote est la reconnaissance mutuelle de deux États souverains séparés. Ce discours est alimenté par l'attitude des organisations chypriotes grecques examinées précédemment. En «RTCN», c'est le discours de l'UBP⁴⁹ (parti fondé par Rauf Denktaş, au pouvoir de 1975 à 1993 puis depuis 1998) et du DP⁵⁰ (fondé par des proches de Rauf Denktaş après sa rupture avec l'UBP en 1992, au pouvoir de 1993 à 1998). Toutefois, en dehors de quelques associations de quartier à Londres, nous n'avons trouvé qu'une seule fédération importante : *The Federation of Turkish Cypriot Associations of Canada*. Celle-ci dit reposer 5 000 membres de six associations, toutes localisées dans l'Ontario. Son site internet⁵¹ n'affiche pas de drapeau turc à l'inverse d'autres sites chypriotes turcs clairement nationalistes, mais les drapeaux du Canada et de la «RTCN», ce qui indique donc une position plus modérée. L'atout de la fédération est la présence en son sein de Tözün Bahçeli, professeur de science politique au King's College de London, Ontario⁵², lui-même président de l'association locale. Or Tözün

⁴⁸ *Milliyetçi Hareket Partisi* : Parti du Mouvement nationaliste.

⁴⁹ *Ulusal Birlik Partisi* : Parti de l'Unité nationale.

⁵⁰ *Demokrat Parti* : Parti démocrate.

⁵¹ <http://www.super-cyprus.com/tccanada/index.html>

⁵² Voir Tozun Bahçeli, *Greek-Turkish Relations Since 1955*, Boulder, Westview Press, 1990, 216 p. ; T.B., Patricia Carley, & Theodore Couloumbis, *Greek-Turkish Relations and U.S. Foreign Policy. Cyprus, the Aegean, and Regional Stability*, Washington DC, Institute

Bahçeli se montre assez objectif vis-à-vis du conflit chypriote comme des relations gréco-turques même s'il est relativement peu critique à l'égard de Rauf Denктаş.

La discrétion des organisations d'émigrés chypriotes turcs s'explique également par la position de Rauf Denктаş à leur encontre. Confronté à une forte émigration depuis 1974, en contradiction avec ses discours sur «Chypre du nord coin de paradis sur terre» (pour les Chypriotes turcs) et la prospérité économique que cette zone connaîtrait, Rauf Denктаş n'hésite pas à qualifier de «traîtres» et de «déserteurs» les émigrants. Pourtant, de l'aveu même d'un de ses opposants, İlker Kılıç⁵³, président de *CTP*⁵⁴ *London Solidarity Association*, Rauf Denктаş peut compter sur le soutien de près de la moitié des Chypriotes turcs de Grande-Bretagne, particulièrement parmi les gens âgés qui lui attribuent une légitimité mi-charismatique, mi-traditionnelle en fonction de sa longue expérience à la tête de la «communauté». Tous les partis chypriotes turcs sont représentés en Grande-Bretagne, comme leurs homologues chypriotes grecs, donc l'UBP et le DP. Rauf Denктаş sait que les Chypriotes turcs vivant à l'extérieur, notamment en Grande-Bretagne, peuvent lui apporter un soutien important. Et pas seulement politique. Jusqu'en 1993, le plus important soutien financier de la «RTCN» était l'homme d'affaires Asil Nadir. Son *holding* "Polly Peck" basé en Grande-Bretagne coiffait des activités très diverses, des services à l'agriculture (notamment les citrons chypriotes). En 1993, "Polly Peck" fait faillite et Asil Nadir, recherché par la justice britannique, se réfugie en «RTCN» où il poursuit certaines activités⁵⁵.

Depuis, les partisans de Rauf Denктаş ont réussi à prendre le contrôle du *Council of Turkish Cypriot Organizations*, jusque-là plutôt neutre. La *Turkish Cypriot Association*, dirigé par Mustafa Gençsoy (son président) et le professeur Selahi Sonyel, est également favorable à la «RTCN». Lors des élections législatives britanniques de 1997, ils avaient appelé la «communauté» à voter pour les partis politiques à l'écoute «des intérêts turcs et chypriotes turcs», en clair pour les conservateurs supposés plus favorables à la «RTCN» que les travaillistes et les libéraux-démocrates⁵⁶. İlker Kılıç a alors dénoncé une tentative de manipulation de la communauté et estimé au contraire que les Chypriotes turcs de Grande-Bretagne devaient «s'intégrer»

of Peace, 1997, 44 p. ; T.B. & Nicholas Rizopoulos, "The Cyprus Issue: What Next ?" *World Policy Journal*, XIII (4), hiver 1996-97, p. 27-39.

⁵³ Entretien à Londres en janvier 1999.

⁵⁴ *Cumhuriyetçi Türk Partisi* : Parti républicain turc (gauche).

⁵⁵ Il est notamment propriétaire du seul hebdomadaire anglophone de la zone nord, *Cyprus Today*.

⁵⁶ *Turkish Probe*, 18 avril 1997.

au pays d'accueil et donc voter en fonction de la scène politique interne. Deux stratégies s'opposent. La première s'inspire du modèle américain : que la *diaspora* fasse pression par le vote pour infléchir la politique du gouvernement vis-à-vis du pays d'origine. L'allégeance citoyenne est clairement mise en cause. La deuxième vise un double objectif : l'intégration (notamment politique) dans le pays d'accueil en même temps que le soutien à un parti politique dans le pays d'origine. L'allégeance citoyenne est alors moins mise en cause que la souveraineté de l'État d'origine.

Enfin, les relations avec les immigrés turcs doivent être prises en compte. En Allemagne, où les Chypriotes turcs sont très peu nombreux, il leur est difficile de se distinguer des deux millions de *Gastarbeiter* turcs. En Grande-Bretagne, les citoyens turcs ne sont que 59 000⁵⁷. Les deux communautés sont donc relativement de même taille. Mais elles ont leurs mosquées séparées par exemple. L'hebdomadaire *Londra Toplum Postası*, en revanche, ne s'adresse pas uniquement aux Chypriotes turcs, même s'ils forment la majorité de son lectorat. L'identité chypriote turque peut-elle se diluer dans l'identité turque à la faveur des relations entre les deux communautés exilées ? Rien n'est moins sûr, dans la mesure où l'exil semble plutôt favoriser la manifestation des différences «ethniques», notamment des Kurdes, lesquels diffusent aussi l'image d'une Turquie souffrant d'un grave déficit démocratique et donc peu attractive pour les Chypriotes turcs à qui elle est pourtant présentée comme la «mère-patrie».

Les organisations diasporiques favorables à la réconciliation

Nous distinguerons deux types d'organisations diasporiques favorables à la réconciliation. D'une part, celles qui, comme la *CTP London Solidarity Association*, sont mono-communautaires. D'autre part, celles qui sont bi-communautaires.

Les premières sont le plus souvent liées aux partis politiques chypriotes de gauche : CTP (président : Mehmet Ali Talât), TKP⁵⁸ (Mustafa Akıncı) et YBH (ex-YKP, Alpay Durduran)⁵⁹ en zone nord. Ces partis militent en faveur de la création d'un État fédéral qui adhérerait à l'Union européenne, solution qui a la préférence de l'ONU, de l'UE, du gouvernement de la République de Chypre, mais ni de la Turquie ni de Rauf Denктаş. AKEL était le seul parti

⁵⁷ Au 1er janvier 1997. Source : Eurostat.

⁵⁸ *Toplumcu Kurtuluş Partisi* : Parti de Libération de la communauté.

⁵⁹ *Yurtsever Birlik Hareketi* (Mouvement de l'Union patriotique), succède au *Yeni Kıbrıs Partisi* (Parti de la Nouvelle Chypre) en 1999.

bi-communautaire jusqu'en 1958. Ses membres chypriotes turcs ont été assassinés ou contraints à l'exil par les organisations nationalistes. Peu sont demeurés à Chypre. AKEL compte cependant encore quelques membres chypriotes turcs, vivant presque tous en Grande-Bretagne mais qui restent très discrets. Le parti lui-même, fort d'un tiers des votes en république de Chypre, soutient les initiatives bi-communautaires tant dans l'île qu'à l'extérieur mais demeure très prudent par électoralisme.

Les antennes londoniennes des partis de gauche (*Londra Dayanışma Derneği/London Solidarity Association*, accolé au nom du parti) sont d'une grande importance pour eux. Certes, ils bénéficient d'une liberté d'expression certaine en «RTCN» – y compris le parti maoïste légal *Sosyialist Gerçek* (Vérité socialiste). Mais le jeu électoral demeure faussé : les «immigrés/colons» turcs bénéficient du droit de vote et assurent une majorité quasi-automatique à Rauf Denktaş qui les a fait venir et qui garantit qu'ils resteront, malgré les protestations des Chypriotes grecs, de l'ONU et de l'UE. Les antennes londoniennes permettent de mobiliser la communauté en exil, de lever des fonds, de maintenir des contacts avec les partis politiques britanniques mais aussi avec les partis chypriotes grecs et surtout d'organiser des rencontres avec eux⁶⁰. L'antenne londonienne peut aussi aller plus loin que ne se le permettent les dirigeants du parti à Chypre. Ainsi, celle du YKP a-t-elle réclamé le retrait de la déclaration d'indépendance de la «RTCN»⁶¹. Les dirigeants des partis profitent également de leurs séjours à Londres pour accorder des entretiens à *London Greek Radio* et s'adresser ainsi directement aux Chypriotes grecs de la diaspora.

La candidature de la République de Chypre à l'Union européenne (1993), son acceptation par l'UE (mars 1995) et surtout le début des négociations en vue de cette adhésion, décidé lors du sommet de Luxembourg (12-13 décembre 1997) ont encore accru le poids des organisations diasporiques et favorisé le dialogue intercommunautaire. Le refus de Rauf Denktaş d'envoyer ses représentants participer aux négociations tant que la «RTCN» ne serait pas reconnue par les États-membres de l'UE a conduit la Commission européenne à rechercher le dialogue avec la «société civile». C'est là que sont intervenues les organisations diasporiques. Comme l'expliquent les responsables chypriotes turcs de gauche rencontrés à Londres (janvier 1999) ou à Chypre (mai 1999), l'adhésion à l'UE serait très favorable à leur

⁶⁰ À Chypre, les rencontres nécessitent l'autorisation des autorités militaires turques et de «RTCN», soit pour se rendre de la zone nord au sud ou dans la zone-tampon, soit pour faire venir des personnes du sud au nord.

⁶¹ Selon le quotidien *Kıbrıs* du 2 octobre 1997.

communauté (qui souffre d'un important retard économique par rapport à la zone sud) et plus encore à ses membres vivant en Grande-Bretagne et qui n'en sont pas citoyens. L'effet immédiat de l'adhésion serait de leur conférer le statut de citoyens européens et non plus hors-UE qui est le leur actuellement.

Le *Turkish Cypriot Forum for the European Union* a ainsi été créé en 1996 afin de dialoguer avec la Commission européenne mais aussi avec la délégation officielle de la république de Chypre auprès de l'Union européenne dirigée par un partisan déclaré de la réconciliation et participant à de nombreuses réunions bi-communautaires, l'ancien président de la République (1988-93) George Vassiliou. La Commission européenne a également organisé ou soutenu des rencontres entre représentants de la «société civile» chypriotes grecs et turcs, dont une partie réside en réalité en Grande-Bretagne. Une première rencontre (24-26 janvier 1995) a ainsi réuni la *National Federation of Cypriots in Great Britain* (voir *supra*), des organisations chypriotes turques et des représentants de la Commission. Une autre organisation, la *Cyprus Turkish Democratic Association*, fondée à Londres en 1972, milite activement en faveur de l'adhésion à l'UE⁶². Cette association regroupe plutôt l'élite de gauche de la communauté (elle se dit indépendante mais partage les locaux du CTP dans le nord de Londres), et ses membres ont presque tous la citoyenneté britannique (signe d'un exil déjà ancien, celui des années 1960 et 70).

La perspective de l'adhésion a également renforcé en termes de légitimité et de crédibilité les organisations qui sont bi-communautaires ou refusent la différenciation selon une identité communautaire. Elles sont de deux types : d'une part les organisations qui promeuvent l'étude du conflit, réfléchissent et militent pour sa résolution; d'autre part les centres communautaires de Londres qui favorisent ce qui existe déjà à l'état informel dans les rues et les commerces : la coexistence des deux communautés.

La plus ancienne et plus connue des organisations du premier type est *Friends of Cyprus (FoC)*. Elle a été fondée à Londres en 1974 à l'initiative de Costas Carras, grec, issu d'une famille d'armateurs et historien⁶³. Résidant à Londres, suivant de près le conflit chypriote, il avait assisté le 15 juillet 1974 (jour du coup d'État fomenté par la junte grecque) à une manifestation devant l'ambassade de Grèce réunissant Chypriotes grecs et turcs, d'où l'idée de *FoC*. En réalité, *FoC* est un cas-limite d'organisation diasporique. Son président et ses trois vice-présidents sont des parlementaires britanniques. Ceux-ci sont

⁶² Communiqué de septembre 1995; communiqués annuels; entretien avec son président, Hasan Raif, janvier 1999 à Londres.

⁶³ Deux entretiens avec Costas Carras, Athènes, décembre 1998.

également nombreux au sein de son comité exécutif (dont l'eurodéputée Pauline Green). Car l'activité principale de *FoC* est le *lobbying* parlementaire, principalement en Grande-Bretagne. *FoC* pourrait alors être classé dans la catégorie des organisations non gouvernementales travaillant sur les questions de droits de l'homme. Mais *FoC* ne travaille que sur Chypre et compte des membres chypriotes grecs et turcs de Grande-Bretagne. Surtout, elle est la première organisation non gouvernementale à avoir eu l'idée de rencontres bi-communautaires, lesquelles se tinrent à Londres (où les participants pouvaient se rendre librement) puis à Chypre dans la zone-tampon. La première rencontre réunit des enseignants du primaire (février 1981), la deuxième des journalistes (juillet 1981), la troisième des architectes et des ingénieurs (mai 1982), etc.⁶⁴ D'autres conférences élargies ont permis la rencontre de responsables politiques. *FoC* a ainsi mis en évidence la possibilité de maintenir le dialogue intercommunautaire en dehors des négociations officielles qui n'ont jamais abouti à ce jour, en contournant l'obstacle que représente la ligne de démarcation, en délocalisant le dialogue en somme, *via* les réseaux de la diaspora. *FoC* publie également un bulletin annuel (*FoC Report*) qui fait le point sur la situation, rend compte du *lobbying* et fait écho aux initiatives en faveur de la réconciliation et de la paix à Chypre.

La deuxième organisation est plus universitaire que politique : il s'agit de l'*Association for Cypriot, Greek and Turkish Affairs*. Elle a été fondée en 1992 en Grande-Bretagne. Son secrétaire est l'un des membres fondateurs, Zenon Stavrinides⁶⁵, enseignant à l'université de Bradford. L'association organise une dizaine de séminaires et une conférence internationale chaque année, réunissant des responsables politiques, des journalistes, des universitaires, etc., en plus d'autres activités visant à l'information, à la compréhension mutuelle et au respect entre les peuples des trois pays. L'association est évidemment très engagée en faveur des initiatives bi-communautaires de tout type et on retrouve le nom de Zenon Stavrinides dans de nombreuses rencontres que ce soit à Londres, en Suisse ou à Chypre même. Si le travail de l'association paraît avant tout s'adresser aux élites, il touche également les étudiants chypriotes en Grande-Bretagne et les participants aux réunions bi-communautaires à Chypre qui viennent d'horizons très divers. Il s'agit avant tout d'un travail de fond et de longue

⁶⁴ Aujourd'hui ces réunions se sont banalisées, avec le concours de nombreuses organisations intergouvernementales (ONU, UE, Conseil de l'Europe), gouvernementales ou non gouvernementales.

⁶⁵ Entretiens menés par courrier électronique, janvier 1999.

haleine compte-tenu de l'ampleur des préjugés et de la méfiance qui séparent les deux communautés à Chypre.

La troisième organisation que nous souhaitons évoquer poursuit sensiblement le même objectif mais en direction d'un public plus large. Il s'agit du *Forum for Friendship and Co-operation between Greek Cypriots and Turkish Cypriots*, créé en février 1995 à la suite d'une rencontre entre le *Democratic Movement of Cypriot Students in Britain* et des étudiants chypriotes turcs. Le *Forum* s'est officiellement constitué en octobre 1997. Son secrétaire est Nikos Trimiklionis, doctorant en anthropologie⁶⁶, qui est aussi membre d'AKEL, comme d'autres membres du *Forum* et de très nombreux participants des activités bi-communautaires tant à Chypre qu'à l'extérieur. Outre des conférences et des séminaires, le *Forum* a organisé des débats publics, une présentation du documentaire *Our Wall* de Niyazi Kızılyürek et Panos Chrysanthou (mai 1995), participe aux festivités du 1er mai et aux festivals du journal *Parikiaki* chaque mois de juillet. Le *Forum* intervient aussi à Chypre et sur internet. Certains de ses membres étudiants sont d'ailleurs retournés à Chypre. La pérennité de l'organisation dépend donc de celle de la diaspora.

Les deux centres communautaires chypriotes de Londres correspondent en revanche à un type plus classique d'organisation diasporique. Le plus ancien et le plus important est le centre de Wood Green (nord de Londres). Il a été fondé en 1984 par sept organisations chypriotes grecques et trois chypriotes turques dont la *Cyprus Turkish Democratic Association (CTDA)* citée plus haut, dont le président, Hasan Raif, est aussi actuellement président du centre – le directeur est un Chypriote grec. Le centre n'a pas de vocation politique mais son existence même est hautement politique puisque Chypriotes grecs et turcs s'y côtoient, d'où l'attention particulière que lui portent le représentant de la «RTCN» à Londres et l'ambassade de Turquie. Le centre propose des activités de loisir, sportives et éducatives, notamment des cours de langue (anglais, grec et turc). Il existe aussi un bar et un restaurant au sein du centre. Seuls sont admis les Chypriotes, leurs conjoints et enfants. Le centre est financé par les bénéfices du restaurant et du bar mais surtout par les subventions de la municipalité. Le deuxième centre, que nous n'avons pas encore visité, a été créé en 1989 dans le sud de Londres (Peckam, Southwark). Il fonctionne sur le même principe : son président est actuellement un Chypriote grec et son directeur un Chypriote turc. La fréquentation des deux centres obéit à des considérations géographiques : ils

⁶⁶ Entretien à Londres en janvier 1999. Voir le site Internet : www.cy-peaceforum.demon.co.uk

sont distants de 15 km l'un de l'autre. Ils sont tous les deux sur la même ligne politique, comme en témoigne la fréquentation de l'un et l'autre par le *Forum* notamment, à l'occasion de manifestations.

Ces centres reproduisent la situation quotidienne à Londres : les Chypriotes grecs et turcs habitent et fréquentent les mêmes quartiers et les mêmes commerces. La plupart des Chypriotes turcs de plus de cinquante ans parlent plus ou moins le grec, l'inverse n'étant pas vrai, principalement parce que les Chypriotes grecs sont majoritaires à Chypre. Même des personnes âgées qui affirment que «Denktaş sait mieux» [ce qui est bon pour les Chypriotes turcs] vont dîner avec les Chypriotes grecs au restaurant du centre communautaire, dit, amusé, un responsable associatif ! Et, s'il existe deux équipes de football distinctes chypriotes grecque et turque, les matches qui les opposent ne dégénèrent jamais en bagarre comme c'était souvent le cas à Chypre. Assisterions-nous à la reconstitution de la coexistence entre les communautés telle qu'elle existait à Chypre avant les années 1950 ? Sommes-nous en présence de deux ou bien d'une seule diaspora ?

Nous avons exprimé des réserves quant à l'utilisation du terme *diaspora* en ce qui concerne les Chypriotes (grecs et turcs). Le facteur-temps s'avère crucial. Les responsables associatifs constatent déjà que certains enfants refusent l'usage de la langue maternelle de leurs parents (phénomène couramment observable au sein d'une population immigrée). Reste à savoir quelle sera leur proportion et quelle est/ou sera l'attitude de la troisième génération. D'autre part, des spécialistes de l'éducation, tel Aydın Mehmet Ali⁶⁷, s'inquiètent de voir les enfants, y compris dans les deux centres cités, étudier à partir de manuels scolaires grecs ou turcs, qui ne traitent pas des spécificités historiques, culturelles et linguistiques de Chypre.

Les communautés immigrées chypriotes, principalement celle(s) de Grande-Bretagne, jouent donc un rôle non négligeable dans le conflit chypriote. Ce rôle paraît d'autant plus dynamique que la partition de 1974 a "gelé" la situation, symbolisée par les négociations officielles menées actuellement par Glafcos Clerides et Rauf Denktaş, ceux-là même qui inaugurèrent ce rituel des négociations en 1968. L'originalité de la/les diaspora(s) chypriote(s) – il est trop tôt à notre avis pour trancher – vient de ce qu'il existe en son sein des organisations diasporiques militant activement pour la paix et la réconciliation dans le pays d'origine et pas seulement des organisations reproduisant le clivage ethno-religieux et la partition. Or, de Gabriel Sheffer à Aline Angoustures et Valérie Pascal, les études sur le comportement des diasporas vis-à-vis des conflits donnent plutôt à voir des diasporas belligères.

⁶⁷ Entretien à Londres en janvier 1999.



*Greektown, Montréal.
Photo : Michel Bruneau*